

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.A.G.E.P

Réunion du 23 septembre 2002

Convocation du 5 septembre 2002

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, le vingt trois septembre deux mille deux à dix-huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.

Présents :

BANET Claude –BARRE Edmond - BEGUINET Pascal – BEL Jean-Marie - BELZ Hubert – BISSON Yves - BOURQUENEZ André – BRESSON Bernadette – BRETON Isabelle – BRIGNON Jean-Luc - BRUCKERT Claude - BRUNNER Alain – BUHR Bernard – CHEVILLARD Thierry – CHIRON Maurice - CHOFFIN Laurent - CUCHEROUSSET Bernard – CUENIN Jean Pierre - DARCOT Nicole – DEMEUSY Jean-François – DEVALLAND Jean-Paul - DONTENVILLE Gérard - DROUET Jackie – ECOFFEY Hubert –ESTIENNE Marc-FLAMANT Jean-François - FRACHISSE Hervé - FRANCK Pascal – GAIDOT Michel - GALLINO Ennio – GAPARI Dominique - GIRODS Alain – GRESSOT Jean Pierre - HAEGELIN Denis - HARLAY Gérard – HERMANN Jean-Marie - HUMBERT Renée - IPPONICH Alain – KAUFMANN André – KOKTEN Rébecca – LABOUE Danielle – LARMENIER Fabien - LAROCHE René - LAURENT Robert – MANNE Michel –MANSUY Anne - MARTIN Jean-Luc – MATHEY Jean Claude – MERCIER Martial – MICHAU Olivier – MORITZ Michel - MOUGEY Véronique – NARDIN Michel - PELLETIER Roger – PELTIER Marthe - PELTIER Denis – PIGNON Maurice - RAVIOLI Jacques – REBER Gilbert – REMY Bernard – REMY Philippe - ROBERT Gérard –RUER André – SALVI Gilbert - SCHIELL Gisèle - SCWARTZ Maurice – SENTENAC Jean-Louis - STEINMETZ Désiré –STEUX Didier - TENAILLON Bernard - TOURNIER Bernard – VAUTHIER Jean Bernard – VEÏTH Eric – WACK Pierre – WILHELM Xavier - WOLFF Gérard - WOLF Jean-Louis - ZERIGAT Mohamed

78 votants – 2 pouvoirs.

Excusés :

ANTOINE Bernard - BOUVROT André - CODDET Christian – DEMUTH Robert – DENNECKER Christophe - ETWILLER Marc – FAURE Françoise - HEILMANN Louis – JOURDIER Eric - KOCJAN Brigitte - LARDIER Sylvie - LAVAL Marie France (*pouvoir à Laurent Robert*) – MARCJAN Thierry – MAYET Jean-Claude - MENIGOT Gérard – MESLOT Damien - MONNIER Marie-Christine – MUNIER Bruno - NAEGELEN René – SIMONIN Philippe - TOURNIER Jean-Claude (*pouvoir à Zerigat Mohamed*) –

Assistaient : BILLIG Janine

SAUVE Michel – LOMBARD Nathalie-



Monsieur BOURQUENEZ représente à la fois la commune d'Auxelles-Bas et le Syndicat Intercommunal des eaux de Giromagny. Monsieur MANNE représente à la fois la commune de Courtelevant et le SIVOM du Sud Territoire. Ils bénéficient de par ce fait de deux voix.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 et constate que le quorum est atteint. Il est donc procédé à l'étude de l'ordre du jour.

1. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2002

Monsieur Gaidot, présente le budget supplémentaire 2002 à l'assemblée.

Le budget se décompose, pour le service électricité et le service informatique, selon les indications du document ci-annexé.

Le budget supplémentaire 2002 est adopté à l'unanimité moins une abstension.

2. REPLACEMENT DE DEUX MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Il doit être procédé au remplacement de deux membres titulaires de la commission d'appel d'offres du SIAGEP.

Monsieur le Président fait appel aux candidatures. Monsieur Gilbert REBER, représentant de la commune de Grandvillars et monsieur Jean-Claude MATHEY représentant de la commune de Châtenois les Forges sont les deux seuls candidats à se présenter.

Messieurs Gilbert REBER et Jean-Claude MATHEY sont élus à l'unanimité à la commission d'appel d'offres.

3. PARTAGE DU COÛT DU SITE INTERNET ENTRE LES TROIS STRUCTURES DE LA MAISON DES COMMUNES

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 5 septembre 2001, le Bureau l'a autorisé à procéder à l'étude d'un projet de création d'un site Internet en partenariat avec les différents présidents des structures de la Maison des Communes.

A l'issue de cette étude, le coût de la création du site Internet de la Maison des Communes se présente comme suit :

<i>PHASES DE CREATION</i>	<i>COÛT HT</i>
<u>DEVELOPPEMENT</u>	
- acquisition du logiciel MAGNUS de création de site Internet	3 430,00 €
- développements d'une partie du site par la société ESDI	8 495,50 €
<u>FORMATION</u>	
- Formation au logiciel de développement de site Internet MAGNUS	1 100,00 €
<u>MATERIELS</u>	22 741,00 €
TOTAL HT	35 766,00 €

Monsieur Gaidot rappelle qu'il a été attribué au SIAGEP une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de **13 720 €** pour la création de ce site.

Le plan de financement de la création du site Internet se présente comme suit :

Coût global de la création du site Internet (TTC)	42 776,14 €
Récupération du FCTVA par le SIAGEP	- 6 919,47 €
Subvention parlementaire	-13 720,00 €
<i>Reste à financer</i>	<i>22 136,67 €</i>

- Participation du SIAGEP (1/3) - 7 378,89 €
 - Participation du Centre de Gestion (1/3) - 7 378,89 €
 - Participation de l'ADMF (1/3) - 7 378,89 €
- 22 136,67 €**

Il est demandé à l'assemblée d'autoriser le Président à refacturer à l'association des Maires et au Centre de gestion leur participation selon le décompte ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Fait à Belfort, le 11 octobre 2002

Le Président,

Michel GAIDOT